

LE FIGARO

Nom de la source

Le Figaro

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

p. 21



Vendredi 15 septembre 2017

Le Figaro • no. 22736 • p. 21 • 598 mots

Aussi paru dans

14 septembre 2017

Le Figaro (site web)

La concentration des mutuelles santé s'accélère

Harmonie, la MGEN et Istya viennent de se rapprocher pour donner naissance à Vyv, un poids lourd du secteur.

Guinot, Danièle

ASSURANCE Un nouveau géant de l'assurance-santé vient de voir le jour. Harmonie mutuelle, la MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale) et Istya ont officialisé mercredi leur rapprochement, annoncé dès janvier 2015. Baptisé Vyv, ce nouveau groupe de 35 000 salariés compte 10 millions de personnes assurées et totalise 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires (7,5 milliards d'euros en assurances santé et 1,5 milliard en affaires sociales, sanitaire et médico-social). Ce qui fait de lui le premier groupe de protection sociale mutualiste français.

Ce mastodonte va-t-il rebattre les cartes sur le marché de l'assurance-santé ? « Cela est difficile à dire avec certitude, car ces mutuelles s'adressent à des familles d'assurés très différentes : l'Éducation nationale pour la MGEN et le secteur privé pour Harmonie mutuelle. Il faudra du recul pour voir comment jouent dans le temps leurs synergies », avance Guillaume Leroy, actu-
aire associé chez Prim'Act.

Cette fusion est l'une des plus importantes dans le secteur des mutuelles santé, en pleine concentration depuis une dizaine d'années. Depuis 2006, le nom-

bre de mutuelles a pratiquement été divisé par trois, passant de 1 158 en 2006 à 444 fin 2016. Les sociétés de petite taille, uniquement présentes dans une seule zone géographique (parfois très réduite) ou focalisées sur un secteur d'activité professionnel, ont été contraintes de se marier ou ont carrément disparu.

« Cette tendance est la résultante des contraintes qui pèsent sur les acteurs du marché : des exigences de fonds propres importantes avec Solvabilité II (règles « prudentielles » européennes, NDLR), la multiplication des contraintes réglementaires et une hausse continue des frais administratifs et de gestion », explique Camille Goossens, associé responsable du pôle assurance chez Bain & Company.

Marché concurrentiel

Les acteurs du secteur doivent aussi composer avec un marché de l'assurance santé mature, de plus en plus concurrentiel. La fonction publique peut par exemple faire désormais jouer la concurrence. La mutuelle du ministère de la Justice (MMJ) vient ainsi de perdre son référencement en santé et prévoyance au sein de ce ministère. La général-

© 2017 Le Figaro. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 15 septembre 2017 à ACPR (1 lecteur) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170915-LF-582x20x2304898903



Mutualité & Prévoyance

isation de l'assurance-santé en entreprise (depuis janvier 2016, les entreprises doivent proposer une couverture santé à leurs salariés et prendre en charge la moitié de la cotisation) bouleverse un peu plus le marché et accélère les rapprochements. « Cette réforme a réduit la taille du marché de l'assurance-santé individuelle », souligne Camille Goossens.

Cette tendance n'est pas près de s'arrêter. « Le monde mutualiste reste fragmenté et la dynamique de concentration va continuer », prévoit Lotfi Elbarhdadi, directeur senior chez S & P Global Ratings. Pour renforcer leur compétitivité et éviter notamment des baisses tarifaires, des mutuelles spécialisées en santé individuelle pourraient se rapprocher d'institutions de prévoyance, par exemple. D'autres, positionnées sur un seul secteur ou région, se marieront avec des mutuelles plus diversifiées. »

On constate déjà l'émergence de grands groupes de santé assurant différentes professions (multiprofessions ou multi-branches). « Le mouvement va très vite et dans trois à cinq ans le marché de la complémentaire santé sera concentré entre les mains de cinq à dix acteurs dont trois à cinq mutuelles santé », prédit Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Facts & Figures. Celles-ci cohabiteront avec des mutuelles santé de taille petite ou moyenne, dotées de fonds propres importants et positionnées sur des marchés de niche. » En parallèle, leurs concurrentes, les institutions de prévoyance (elles étaient 37 en 2016 : AG2R, Malakoff-Médéric, Humanis, Klésia...) devraient, elles aussi, continuer à se rapprocher. « Elles ont au moins autant souffert que les mutuelles de la généralisation de l'assurance-santé en entreprise », explique Guillaume Leroy.

Note(s) :

dguinot@lefigaro.fr

